

Inscrivez-vous à un après-midi d'échanges le 24 avril après-midi de 13h15 à 17h pour faire le point sur notre actualité

Date limite d'inscription : 23 mars 2023

France Travail : décryptage du projet global

- ✓ Quels changements ?
- ✓ Quel service public de l'emploi ?



↳ Cette demi-journée est organisée en distanciel via l'outil Teams et sous forme de CFS- Congé de formation syndicale-

Cette demi-journée sera aussi l'occasion de faire le point

- ✓ La campagne EP/ EPA
- ✓ La promotion et les recours

Pour participer envoyer par mail le texte ci-dessous au service Relations sociales de la DRAPS relations-sociales.ara@pole-emploi.fr avec copie à votre responsable hiérarchique et copie au SNU syndicat.snu-ara@pole-emploi.fr

N.B : Conservez le message de réponse de la DRAPS vous autorisant l'absence pour formation syndicale.

Nom et prénom : Site : E-mail pro :

Je sollicite un congé de formation syndicale le 24 avril 2023 afin de pouvoir suivre une session de formation organisée par le SNU ARA conformément aux dispositions de l'article L. 451-1 du Code du Travail, dans le cadre d'une session habilitée par CULTURE ET LIBERTE - 5 rue St Vincent de Paul - 75010 PARIS. Cette session se tiendra de 13h15 à 17h en visio-conférence (Teams)

*Vous avez droit à 15 jours de CFS par an, durant lesquels vous êtes rémunérés